

RENTREE 2019/2020
ÉCOLE HÔTELIÈRE « LA VISITATION »

La première journée d'accueil permettra aux élèves de se familiariser avec l'équipe pédagogique, l'emploi du temps, le règlement intérieur, les locaux, la formation professionnelle... Chaque élève devra se munir du nécessaire d'écriture et d'un bloc au minimum.

Pour les élèves de seconde Professionnelle

Lundi 2 septembre :

- **10 h 00 :** Accueil des familles au restaurant d'application
Présentation de l'équipe et de nos attentes.
- **11 h 00 à 12 h 00 :** Prise en charge avec le professeur principal.

Les élèves de seconde doivent commander leur Pass' Région disponible sur Google Play ou Apple Store ou sur internet : jeunes.auvergnerhonealpes.fr/commandepass pour pouvoir bénéficier de nombreux avantages et de la gratuité des manuels scolaires.

Pour les élèves de 1ère et terminale Professionnelle

Lundi 2 septembre 2018 :

- **14 h 00 :** accueil par le professeur principal
- **15 h 00 :** début des cours

Rentrée des internes : lundi 2 septembre de 8 h à 12 h ou après 17 h
Accueil et installation dans les chambres.

ASSURANCE :

A la rentrée, nous vous demandons de nous fournir une attestation d'assurance scolaire à retirer auprès de votre assureur.
A défaut, prendre contact avec l'établissement.

COMMUNICATION : pendant la période scolaire, nos bureaux sont ouverts de 7 h 30 à 18 h 00.

Pour prendre contact avec les différents services de l'établissement, vous pouvez utiliser :

- **courrier :** BP27 43101 BRIOUDE CEDEX
- **téléphone :** 04 71 50 13 95
- **Vie scolaire :** 04 71 50 83 71 – 06 58 52 56 36
- **par e-mail :**
 - Direction : Jean-Luc VACHELARD direction.st-julien@ac-clermont.fr
 - DDFP Chef des travaux : Stephen LEYDIER lavisitation.st-julien@ac-clermont.fr
 - Conseiller Principal d'Éducation : Michel VACHELARD vie-scolaire.st-julien@ac-clermont.fr
 - Secrétariat secretariat.st-julien@ac-clermont.fr
 - Comptabilité : Marek KOWALSKI comptabilite.st-julien@ac-clermont.fr

Nos services administratifs seront ouverts à partir du 19 août prochain.

NOUVEAUTE : à la rentrée ÉCOLE DIRECTE remplacera SCOLINFO (accès aux notes et informations).

Un identifiant et un mot de passe vous seront communiqués à la rentrée.

Vous pourrez consulter la charte informatique de l'établissement sur ÉCOLE DIRECTE.